

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 42 (1906)

Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

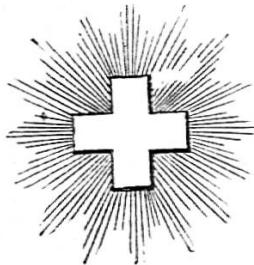
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLI^{me} ANNÉE

N^o 22



LAUSANNE

2 juin 1906.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Juste Olivier et l'école.* — *Lausanne-Brigue-Milan.* — *Chronique scolaire : Genève, Vaud, Jura bernois.* — *Revue de la Suisse allemande.* — *Bibliographie.* — *Nouveautés pédagogiques.* — PARTIE PRATIQUE : *Examens d'Etat à Neuchâtel.* — *Géographie : Notre voyage dans la Haute-Italie.* — *Récitation.* — *Chant : Salut printemps.*

JUSTE OLIVIER ET L'ECOLE

Juste Olivier — qui, comme chacun le sait, fut pendant de longues années professeur de littérature et d'histoire à Neuchâtel, puis à Lausanne, — n'est pas un pédagogue à proprement parler. Il n'a jamais abordé directement les questions d'enseignement ; mais on trouve éparses dans son œuvre des marques nombreuses de l'intérêt qu'il portait aux choses de l'école.

Comme écolier, Juste Olivier n'était probablement ni meilleur ni pire que la plupart de ses camarades. Eugène Rambert nous dit qu'il était fort et souple, qu'il sautait presque sa hauteur à pieds joints, mais que jamais il ne sut bêcher un carreau de jardin, ni accorder avec le fléau quand on battait le blé à la grange. En revanche, il avait la passion des livres, témoin l'anecdote suivante qu'il nous a contée lui-même :

Il m'arriva bien aussi un jour — un seul jour qui en comprit, il est vrai, trois ou quatre, mais qui s'envolèrent pour moi comme un seul, — il m'arriva bien, dis-je, de les dérober à l'école pour les passer sur les berges à lire des ouvrages du temps enfantinement romanesques, et me reposer de mes lectures en me baignant et me rebaignant dans le lac. Cette manière de prendre des leçons finit toujours par être découverte, si secrète et si bien cachée qu'on la croie. La mienne ne manqua pas de l'être. Ce fut ma mère qui me l'annonça par ces seuls mots : « Juste, qu'as-tu fait ? » simple et maternel reproche que j'ai encore dans le cœur et dans les oreilles. Avec mon père, ce fut bien pis. Lui, il ne me dit pas un traître mot. J'allai le trouver aux champs, où il fanait et entassait le foin en petites buttes. Je tournai et retournai autour de lui et des meules.

Rien. Je dus m'en aller comme cela, ayant certainement préféré qu'il m'eût

battu. Mais le soir, après le souper qui s'était aussi passé dans le même silence, mon père me dit tout à coup en riant : « Eh bien tu as fait une rude escapade ! tire-t'en comme tu pourras ». Ce fut tout, mais cela me soulagea, quoique j'eusse encore mieux aimé la battue. Restait la commission d'école qui devait juger de mon méfait et m'apprendre à ne plus jamais lire d'histoires imaginaires ni à me plonger et replonger dans le lac. Je m'attendais, pour le moins, à ce qu'elle me condamnât au cachot. Comme j'étais à méditer dans la cour du collège sur ce qui serait la sentence, y réfléchissant beaucoup plus qu'à la belle et patriotique suscription du portail : *Juventuti patria*, on m'appela, j'entrai, je comparus... et je fus absous. Non point par grâce, s'il vous plaît ! mais ensuite d'une disposition formelle du règlement, disposition que j'ignorais et qui statuait qu'une première faute ne serait point punie, mais seulement la seconde et bien entendu les suivantes.

Malgré l'énormité de la mienne — trois ou quatre jours de baignades et l'école buissonnière, — il n'y avait pas à dire, le règlement était pour moi. Que mes juges en fussent fâchés ou non, le règlement les avait pris dans ses lacs. C'est peut-être l'unique fois en ma vie que j'ai trouvé qu'un règlement pouvait avoir du bon. Je fis aussi en sorte ne ne pas me remettre sous sa jurisprudence, sachant de quoi il retournait, et en ayant d'ailleurs largement usé et abusé d'un seul coup. Le plus fort était donc passé, ma mère, mon père et la commission d'école : mais il y avait une dernière chose qui ne laissait pas de me chatouiller désagréablement. Le livre qui m'avait induit en tentation, je l'avais loué dans un cabinet de lecture. Ne voulant pas risquer qu'il fût vu et me trahît, le soir en rentrant, car je revenais régulièrement à la maison comme si de rien n'était, je le déposais au fond d'un buisson d'épine bien fourré et feuillé, le croyant là parfaitement à l'abri des regards, comme il y était en effet. Mais je n'avais pas pensé à un autre genre d'accident.

Même à cet âge, si rusé qu'il soit, on ne pense pas à tout. Le temps, autre séducteur, avait été magnifique ; mais la nuit qui suivit mon dernier jour d'aventures, voilà qu'il tombe une si belle pluie qu'il n'y a buisson qui tienne, même le mien si épais qu'il soit ; goutte à goutte, de branche en branche, elle le perce et le transperce jusqu'au fond. Le livre que je lui avais confié est trempé, abîmé, perdu. Nombre de pages — je les vois encore — ne peuvent plus se décoller l'une de l'autre. Impossible de rendre le livre au libraire dans cet état. Comment le lui remplacer ? Un ouvrage si intéressant devait coûter horribllement cher. J'avais alors une grande vénération pour les livres, n'en ayant jamais fait, et ne me doutant guère que j'en ferais jamais. — Ce fut encore ma bonne mère qui, allant une ou deux fois de plus au marché, arrangea l'affaire au moyen de son pauvre argent.

Voilà, certes, un modèle qui n'est guère digne d'être proposé en exemple à la jeunesse ! A dire vrai, il faut cependant ajouter que cette aventure doit être mise sur le compte du goût immoderé du collégien pour les livres, et que l'écolier de Nyon racheta largement cette escapade par une conduite exemplaire. Ses maîtres furent même si contents de lui dans la suite qu'il fut décidé que Juste continuerait à étudier et que son frère, Urbain, serait paysan.

Mais passons à l'œuvre proprement dite du poète.

En 1863, Juste Olivier, alors à Paris, publie son roman *Le Pré aux Noisettes*, dont le héros, Fabrice, est instituteur. En étudiant ce personnage, nous pouvons voir ce que l'auteur pense du corps enseignant vaudois.

Et certes, il faut bien vite reconnaître que c'est un beau caractère que ce Fabrice, régent à Lunay.

Quand il s'agit de savoir s'il faut vendre ou ne pas vendre le *Pré aux Noisettes*, le brave maître d'école ne consulte que sa conscience. « Lui, dit Marthe, son épouse, il a encore vu l'intérêt des autres. Que voulez-vous ? il est ainsi. »

A la fête du village, à « l'abbaye » après les discours insipides et insignifiants des Lunaisiens, Fabrice porte le seul toast bien pensé et bien dit de la journée.

« A la santé de vos enfants ! C'est aussi là un de vos biens, quoiqu'on ne vous en ait pas parlé, votre plus cher trésor, celui sur lequel vous ne sauriez veiller avec trop de soin ; c'est la fleur du sol et sa plus précieuse semence, la moisson de l'avenir et qui sera ce que vous l'aurez faite. Ainsi, pères et mères, à vos enfants ! Pour mieux boire à vous, je bois à eux. Qu'ils grandissent et qu'ils deviennent la joie de vos vieux jours ».

Le docteur de Lunay, qui souvent aussi parle des questions d'éducation à bâtons rompus, « tient M. le régent » en haute estime. S'il affirme « qu'un bon maître d'école ! il n'y en a pas un entre mille !... il se hâte d'ajouter qu'il fait une exception pour Fabrice ».

« Car lui, du moins, il n'est pas pédant ; or, savez-vous ce qu'est un pédant ? Il se croit un parfait maître d'école : il en est justement l'antipode. Et notez qu'il n'y a personne qui se connaisse moins et doute moins de lui qu'un pédant. Combien donc qui ne se connaissent pas pour tels ! Et que de pédants aussi, par conséquent, même dans les collèges, même dans les académies ! Pourquoi s'en étonner d'ailleurs ? Le pédantisme est le vice propre à l'enseignement, c'est sa maladie. Quand on est toujours à régenter, il est difficile de ne pas la prendre... »

Fabrice est donc droit, probe, d'une probité à toute épreuve : « Je ne suis qu'un pauvre homme, répond-il au syndic qui fait miroiter devant ses yeux cinq billets de mille francs, mais je veux la vérité et la justice. » Il ignore ce que c'est que la chicane et ne connaît que son bon droit.

Dans sa prison,— on sait que le pauvre instituteur de Lunay y fut jeté— « Fabrice était plus heureux que le syndic dans la sienne, car c'en est une aussi qu'un cœur de pierre. »

Il aimait les enfants et en était aimé.

Tel le héros du *Pré aux noisettes*, ainsi que nous le présente l'auteur des *Chansons lointaines*.

Aussi bien, Rambert a-t-il pu dire avec raison que le régent de

Juste Olivier est « l'idéal du bon enfant », idéal supérieur, réalisant dans sa plénitude le sens de chacun de ces deux mots : « bon, tout bon ; enfant, tout enfant. »

Dans son *Canton de Vaud* enfin, cette œuvre de poésie et de savoir, Juste Olivier, après avoir montré comment le besoin d'instruction se répandit dans la vieille *patria vaudi*, déclare ce qui suit : « On a senti que l'instruction primaire était pour ainsi dire toute la question sociale ». Il est bon de le répéter après lui, à une époque où tant de remèdes sont proposés de divers côtés, panacées nouvelles qui doivent guérir les maux de notre pauvre humanité.

Toute la question sociale est dans le développement rationnel de l'instruction populaire ! « L'éducation est l'idée et la loi de l'avenir », avait dit André Gindroz et Olivier le répète après lui. Une grande responsabilité pèse donc sur le temps présent ; et un jour il lui sera demandé de rendre compte de son œuvre : l'avenir par l'éducation.

Nous en avons dit assez pour montrer que Juste Olivier, sans être un philosophe de l'éducation, s'est cependant vivement intéressé aux questions d'instruction publique. A ce titre, comme à tant d'autres, il a droit à notre profonde et éternelle reconnaissance.

F. G.

Lausanne-Brigue-Milan.

Nous rappelons à nos collègues de la S. P. V. que les inscriptions pour cette course sont reçues jusqu'au 9 juin. Toute demande d'inscription doit être accompagnée d'un versement anticipé de 5 fr. (port 5 centimes).

Adresser adhésions et finances à M. Ch. Perret, instituteur à Lausanne, caissier de notre association ; compte de chèques II 125.

Pour les détails, voir *L'Éducateur* du 5 mai 1906.

Pour le Comité d'organisation,
R. RAMUZ, secrétaire.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — Deux concours ont été ouverts, au début de l'année, entre les membres du *Corps enseignant primaire genevois* ; l'un se rapporte à l'histoire nationale, l'autre à l'histoire littéraire.

Le concours d'*Histoire nationale* comporte la rédaction de leçons à faire à l'occasion des quatre dates suivantes : 1^{er} août 1291, 12 décembre 1602, 31 décembre 1813, 1^{er} juin 1814. Une somme de cinq cents francs est mise à la disposition du jury pour récompenser les meilleurs travaux. Ces travaux doivent con-

sister en récits, rédigés en un style clair et compréhensible et destinés aux enfants de dix à douze ans. Il y aura lieu d'éviter que ces récits fassent double emploi avec les manuels d'histoire en usage ; ils devront être plus développés, former un tout et être rédigés de telle sorte qu'on puisse en faire la lecture en classe. Le but du concours est de développer l'amour de la patrie parmi notre jeunesse et de faire naître des sentiments analogues chez les nombreux enfants de nationalité étrangère habitant notre pays et fréquentant nos écoles, afin qu'arrivés à l'âge d'homme, ils soient instruits de nos idées et de nos traditions. Le jury sera composé de trois délégués du Département de l'Instruction publique, de deux membres de la Société d'histoire et d'archéologie et de deux représentants de l'Institut national genevois.

L'autre concours a été institué par la Section de littérature de l'Institut national genevois. Le sujet est laissé au choix de chaque candidat, mais doit être tiré de l'*Histoire littéraire* de la Suisse romande au XVIII^{me} ou au XIX^{me} siècle. A valeur égale, la préférence sera donnée aux travaux renfermant des documents inédits. Il sera décerné, s'il y a lieu, un prix de 300 francs, un de cent francs et deux de 50 francs.

VAUD. — **La nouvelle loi sur l'instruction publique primaire.** — Le Conseil d'Etat vient de nommer une Commission chargée d'élaborer les divers règlements découlant de la loi du 15 mai 1906 sur l'instruction publique primaire.

Cette Commission est composée comme suit sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Decoppet, chef du Département de l'instruction publique : MM. Chable, député, Morges ; Cornamusaz, député, Trey ; David, député, Lausanne ; Guex, directeur des écoles normales ; Meyer, instituteur, St-Prex ; Morex, député, Bex ; Pache, instituteur, président de la *Société pédagogique vaudoise* ; Schnetzler, député, directeur des écoles, Lausanne ; Beausire, chef de service et Gaillard-Pousaz, inspecteur, du Département de l'instruction publique.

La Commission s'est scindée en deux sous-commissions, en vue de la préparation du projet qui sera discuté ensuite en séance plénière. Une première section s'occupera spécialement de l'organisation de l'école primaire supérieure, des conditions de l'obtention du brevet et du programme de l'enseignement primaire supérieur. En font partie MM. Guex, président, Beausire, Chable, Cornamusaz, Pache et Schnetzler.

Une seconde sous-commission entreprendra la révision du Règlement des écoles primaires. En font partie : MM. David, président, Gaillard, Guex, Meyer et Morex.

*** **Founex.** — *Les classes primaires supérieures.* — La nouvelle loi instituant les « écoles primaires supérieures » répond à un réel besoin de la contrée. A Founex, beaucoup de familles aisées font déjà donner à leurs enfants des cours d'allemand par l'instituteur, M. Guignard, qui a montré des aptitudes spéciales dans l'enseignement de cette langue et a su en rendre l'étude attrayante pour ses élèves.

*** **Musée scolaire.** — *Microscope scolaire.* — Les élèves de nos classes primaires entendent souvent parler d'organismes dont la petitesse fait qu'ils échappent à l'observation à l'aide de l'œil nu seulement : insectes de très petite taille, infusoires, globules du sang, cellules animales ou végétales. Jusqu'ici la microscopie n'a guère franchi le seuil de nos salles d'écoles pour permettre de donner

à tous ceux qui y viennent une idée des beautés que l'on trouve chez les infiniment petits, ainsi que de leur merveilleuse organisation. Cette lacune va disparaître peu à peu grâce au microscope scolaire de M. Robatel, ancien instituteur fribourgeois, établi aujourd'hui à Lausanne. Cet instrument, adopté déjà par plusieurs professeurs et autorités scolaires, a de réels mérites; il ne coûte pas trop cher, prend peu de place et peut être manié très aisément par le premier venu. Le grossissement va, suivant la combinaison des lentilles, de 20 à 100 diamètres, soit en surface de 400 à 10 000 fois celle de l'objet examiné. Il est ainsi facile d'étudier le tissu de la paille ou de telle autre partie d'une plante, des grains de poussière, une goutte d'eau ou d'un liquide quelconque, les détails de la conformation organique d'un insecte : tête de la mouche, pattes d'une abeille, écailles recouvrant les ailes du papillon, etc. Grâce à un dispositif ingénieux, appelé *artomoscope*, les petits insectes peuvent être observés sans les tuer ou les transpercer par une épingle. Les élèves qui auront l'occasion d'avoir entre les mains le microscope scolaire de M. Robatel se pénétreront de plus en plus d'admiration en voyant quel merveilleux arrangement préside à l'existence des êtres d'ordre inférieur, auprès desquels nous passons indifférents faute de les connaître suffisamment. Il y a là un moyen d'éducation que nous sommes heureux de signaler.

Ce microscope est du reste recommandé par le Département de l'instruction publique du canton de Vaud. Un spécimen se trouve au Musée scolaire.

L. HENCHOZ.

*** **Aubonne.** — La commission scolaire d'Aubonne, ensuite d'un rapport de M. Raccaud, au nom d'une sous-commission, a décidé de revenir au système des prix à délivrer aux élèves les plus méritants des établissements d'instruction.

La distribution des prix d'encouragement avait cessé lors de l'institution de « carnets de satisfaction », il y a une vingtaine d'années.

JURA BERNOIS. — **Retraite.** — M. Prêtre, instituteur à Porrentruy, a pris sa retraite après cinquante-trois ans d'enseignement. Une modeste pension lui sera accordée. Nous rendons hommage à ce vaillant serviteur de l'école qui a consacré toute sa vie à la belle œuvre de l'éducation et qui emporte dans sa retraite la reconnaissance des parents et des autorités et qui conservera longtemps encore la bonne et franche amitié des collègues.

*** **Vingt-cinq ans d'enseignement.** M. César Béguelin, instituteur à la classe supérieure de Tramelan-dessous, a fêté récemment le vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans l'enseignement. Il a toujours été instituteur dans son village natal:

† **Mme Laure Chard-Gobat.** — On a inhumé dans le cimetière de Grandval, le 10 mai dernier, Mme Laure Chard-Gobat, ancienne institutrice à Créminal et à Saint-Imier. Mme Chard qui était une institutrice distinguée, d'esprit noble et élevé, au cœur chaud pour l'enfance, a consacré seize de ses plus belles années à l'enseignement. Sa mort est une perte irréparable pour sa famille, mais surtout pour l'instituteur de Créminal qui perd une épouse dévouée et chérie; au nom du corps enseignant nous lui exprimons nos sentiments de profonde sympathie.

H. GOBAT.

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Les écoles de *Bâle-Ville* ont à lutter, depuis le commencement de l'hiver dernier, contre une *maladie du cuir chevelu* qui s'est propagée aussi dans quelques communes de la campagne. Un champignon qui s'attaque aux cheveux fait peu à peu tomber ceux-ci en épargnant cependant les personnes au-dessus de l'âge de dix-huit à vingt ans. La maladie, très difficile et longue à traiter, a fait peu de victimes parmi les filles, mais s'est attaquée surtout aux garçons. Le Grand Conseil a voté un crédit de 5000 fr. pour la combattre ; une commission spéciale, composée de médecins et de maîtres, a pour mission de découvrir les malades et de les traiter. Elle doit examiner minutieusement une école après l'autre, à commencer par l'école enfantine, et ne négliger aucune tête. (Il paraît qu'à Paris des milliers d'enfants souffrent de cette maladie et que la ville a dû créer des classes spéciales pour les loger afin d'éviter une trop grande propagation.)

Le dernier numéro de la *Feuille officielle scolaire bernoise* publie un tableau des communes ayant augmenté les traitements de leurs instituteurs pendant l'année. Il est suggestif au possible et jette sur la situation matérielle offerte à nombre d'instituteurs un jour peu favorable. Une commune a augmenté de 25 fr. le traitement de son instituteur. Dans vingt-cinq cas, l'élévation a été portée à 50 fr. Deux communes ont eu la générosité d'accorder une gratification de 125 fr. ; une seule a reconnu les services rendus par son instituteur en augmentant son traitement de 250 fr.

Nos collègues du canton de Soleure viennent de faire une grande perte par la démission de M. Oscar Munzinger, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique. Pendant les vingt ans durant lesquels il dirigeait ce dicastère, il a toujours eu en vue le bien du corps enseignant et le développement de la jeunesse ; tout le monde le reconnaît aujourd'hui. C'est lui qui a fait du séminaire une section de l'Ecole cantonale dont il a constamment développé la section pédagogique ; il a créé l'école de commerce, les écoles ménagères, les écoles professionnelles, six écoles de district, a réorganisé la Fondation Roth et fait voter l'augmentation des traitements des professeurs de l'Ecole cantonale, etc. Comme conseiller aux Etats, il a travaillé avec succès à l'exécution de l'article 27 de la Constitution fédérale.

Au mois d'août, les maîtres du canton de Schwyz auront, au séminaire de Rickenbach, un *cours de répétition* de dix jours.

L'assemblée des délégués de la Société des instituteurs saint-gallois a adopté une résolution en faveur de l'introduction, par la loi, de la huitième année scolaire qui remplacerait l'école complémentaire actuelle.

Y.

BIBLIOGRAPHIE

La Gerbe. Recueil de chants, pour chœur mixte, composés ou adaptés par K. Grünholzer. Foetisch frères, éditeurs, Lausanne. Prix du volume, 3 fr. et conditions spéciales pour sociétés.

Mais, pour faire ce beau nid de mousse, il faut butiner chaque jour... pardon, pour composer cette splendide gerbe, il a fallu butiner longtemps, et l'inspiration a dû être l'hôte fidèle de M. Grünholzer pour lui dicter tant de mélodies gracieuses et d'harmonieux accords qu'il offre avec beaucoup de modestie à nos chœurs mixtes, espérant pourtant qu'ils sauront apprécier sa noble initiative et

le récompenseront en chantant pour l'édification et le délassement de chacun les numéros qu'il soumet à leur appréciation.

Religion, patrie, nature ; ils trouveront pour chaque circonstance plusieurs morceaux, et n'auront qu'à choisir parmi les épis dorés, les bluets délicats ou les coquelicots éclatants de *La Gerbe*, la fleur préférée.

Plusieurs mélodies d'auteurs aimés, auxquelles sont adaptés des textes français, seront accueillies avec grand plaisir, et nous devons bien sincèrement féliciter M^{me} Clara Gaillard pour son habileté et sa fidélité dans les nombreuses traductions qu'elle a entreprises.

Ce sont les cent-douze numéros qui mériteraient chacun d'être présentés spécialement, les uns pour leur joyeuse envolée ou leur originalité, d'autres pour leur ampleur magistrale ; citons au hasard : *Des ailes*, de F. Abt, très beau chœur, remarquablement harmonisé ; *L'exécution*, ballade populaire, imité de l'allemand ; *Sève printanière*, de Kücken ; du même auteur, *Première aurore*, une gracieuse page qui sera beaucoup chantée. Mentionnons encore quelques charmantes pièces de C. Kreutzer, F. Hermes, J. Meyer, F. Mendelssohn-Bartholdy, F. Huber, etc. Si nous n'avons pas esquissé, dans ce compte rendu, une rapide analyse des nombreux chœurs dus à M. Grünholzer, c'est que vraiment, nous n'oserrions choisir quelques épis pour les faire admirer de plus près, sans les prendre tous... Messieurs les amateurs, si vous désirez vraiment savourer d'exquises mélodies et récompenser le travail et le talent, alors... prenez *La Gerbe* entière.

Hⁱ G^d.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES

Etude sur les constructions scolaires en Suisse. Ecoles enfantines, primaires, secondaires. Salles de gymnastique. Mobilier, etc., par Henry Baudin, architecte, à Genève. Ouvrage honoré d'une souscription du Département fédéral de l'Intérieur. Prix de souscription : 25 francs. Voici le résumé des matières du bel ouvrage que nous promet M. Baudin :

L'ouvrage formera un fort volume in-8 jesus d'environ 500 pages avec 150 pages de dessins et de nombreux croquis dans le texte.

Livre I. *Considérations générales*. Evolution de l'Ecole : étude comparative des écoles françaises, allemandes, etc. — Lois, règlements, statistiques. — Ecoles en Suisse. — Livre II. *Monographie de l'Ecole moderne*. Généralités. — Emplacement. — Etude des éléments (classes, escaliers, W.-C., etc.). — Chauffage et ventilation. — Orientation et éclairage. — Mobilier et matériel scolaires. — Salles de gymnastique, etc. — Livre III. *Types d'écoles modernes*. Plans, faces, détails, etc., des principales écoles enfantines, primaires, secondaires, etc., construites récemment dans les cantons de Genève, Vaud, Bâle, Zurich, etc., avec texte explicatif. — Conclusions. — Livre IV. *Annexes*. Tableaux comparatifs, théoriques, pratiques, financiers. — Index alphabétique. — Bibliographie.

Experimentelle Didaktik. Ihre Grundlegung mit besonderer Rücksicht auf Muskelsinn, Wille und That, von Dr W. A. Lay. L'ouvrage de M. Lay en est déjà à sa deuxième édition. Il a été traduit en plusieurs langues. Otto Nennich, Leipzig, 1905. Prix : 13 francs.

PARTIE PRATIQUE

Examens d'Etat à Neuchâtel, avril 1906.

DICTÉE ORTHOGRAPHIQUE

Effets de la foudre.

Avant que les anciens philosophes fissent connaitre les théories qu'ils avaient imaginées sur la formation de la foudre, Thalès de Milet avait observé la propriété que l'ambre jaune acquiert, par le frottement, d'attirer les corps légers qu'on a laissés voltiger autour de lui. Cette observation, toute simple et tout ordinaire qu'elle était, devait produire une des branches de la physique les plus fécondes en résultats, et donner enfin la vraie théorie de la formation du tonnerre. Ce fut l'illustre Benjamin Franklin qui dissipa tous les doutes, quels qu'ils fussent, en dirigeant sur la foudre elle-même les expériences qu'il s'était proposé de faire. Étant sorti de Philadelphie au mois de juin de l'année mil sept cent cinquante-deux, il lança vers les nuages, qu'un affreux orage avait amoncelés, un cerf-volant armé d'une pointe de fer ; et sa joie fut extrême, quand il vit la ficelle, que la pluie avait mouillée, lui transmettre le fluide électrique des nuages, et donner, à l'approche du doigt, les étincelles qu'avait prévues son génie. Le cerf-volant de Franklin fut perfectionné, et il en résulta des expériences qui, quelque difficiles, quelque dangereuses même qu'elles fussent, ont trouvé pour les faire des hommes qui, à force de génie et de courage, ont étudié et découvert la nature de la foudre, toute cachée et tout inconnue qu'elle était. Alors furent détruits à jamais cette foule de systèmes que l'ignorance avait fait naître et que la crédulité avait laissés passer à travers les siècles ; alors sont tombées pour toujours ces théories plus ou moins ingénieuses qu'avaient rêvées les anciens savants et les modernes.

Il est facile aujourd'hui, avec les connaissances que chacun a acquises sur l'électricité, d'expliquer ce qui se passe dans l'air au moment d'un orage. S'il y a une chose qu'on n'aît pas encore suffisamment expliquée, c'est la forme brisée de l'éclair. Quant aux effets de la foudre, on les a examinés de près et on les connaît parfaitement. Quand elle tombe sur les arbres, elle y cause de haut en bas un large et profond sillon ; quelquefois elle les entr'ouvre, disperse leurs fibres, ou les fend en lattes étroites. Quand elle frappe les roches des hautes montagnes, celles du Mont-Blanc, par exemple, elle les a bientôt vitrifiées. Mais, quelque surprenants, quelque terribles que soient les effets du tonnerre, ils ne sont jamais le résultat du hasard.

Les anciens s'étaient imaginé que la foudre avait une origine surnaturelle ; c'était l'arme redoutable du maître des dieux. Tantôt c'était un tison à bouts flamboyants, tantôt une masse aiguë armée de flèches, ou un faisceau de flammes, que l'imagination avait brisé comme l'éclair ou terminé en dard. Elle était forgée par les Cyclopes sous le mont Etna ou dans les autres de Lemnos.

— Cette dictée a été tirée d'un recueil qui servait à nos prédécesseurs il y a une cinquantaine d'années. Elle est bien propre à contrôler les connaissances d'un candidat en fait de règles grammaticales.

Le jury a tenu compte, dans l'appréciation des fautes d'orthographe, des tolérances admises par le ministère de l'Instruction publique de France. C'est ainsi,

par exemple, qu'on n'a pas compté une faute aux candidats qui avaient écrit *laissé passer* au lieu de *laissés passer*, *faits naître* au lieu de *fait naître*.

Voici l'échelle adoptée par le jury :

Fautes $0 \frac{1}{2}$ = note 6 ; $1 \frac{1}{2}$ = note $5 \frac{1}{2}$; 2-3 = note 5 ; $3 \frac{1}{2}$ -4 = note $4 \frac{1}{2}$; $4 \frac{1}{2}$ -5 = note 4 ; $5 \frac{1}{2}$ -6 = note $3 \frac{1}{2}$; $6 \frac{1}{2}$ -8 = note 3 ; $8 \frac{1}{2}$ -10 = note 2 ; 10 et plus = note 1.

Comme tout candidat qui obtient une note d'orthographe inférieure à 3 est éliminé, on voit qu'on pouvait encore être admis à continuer l'examen en faisant huit fautes. La note moyenne générale donnant droit au brevet est 4.

Les résultats ont été les suivants :

Sur 17 jeunes gens, 5 ont obtenu la note 6 ; 5 la note $5 \frac{1}{2}$; 2 la note 5 ; 4 la note $4 \frac{1}{2}$. Un seul ayant fait plus de dix fautes eut la note *un* et fut éliminé.

Des 36 demoiselles, 6 ont obtenu la note 6 ; 12 la note $5 \frac{1}{2}$; 8 la note 5 ; 2 la note $4 \frac{1}{2}$; 1 la note 4 ; 2 la note $3 \frac{1}{2}$; 3 la note 3 ; deux avec la note *un* ont été éliminées.

Comme on le voit, l'orthographe n'est pas une bien grosse pierre d'achoppement pour nos candidats.

H. B.

COMPOSITION FRANÇAISE.

Impressions et souvenirs de mes lectures de jeunesse.

MATHÉMATIQUES.

Aspirants. — 1^o A la suite d'une opération de drainage s'étendant sur une surface de 475 hectares, les terrains assainis ont obtenu une plus value de 519 000 francs. Ils sont divisés en trois zones, la première de 125 ha., la seconde de 240 ha., et la troisième de 110 ha. Chaque hectare de la première zone a gagné un tiers de plus que chaque hectare de la troisième zone et chaque hectare de la deuxième zone a gagné un quart de plus que chaque hectare de la troisième zone. On demande la plus value totale par zone et la plus value par hectare dans chaque zone.

2. Un réservoir à oxygène comprimé se compose d'un cylindre en fonte d'acier de 0,12 m. de diamètre extérieur terminé à sa partie supérieure par une demi-sphère de même diamètre; l'épaisseur du métal à la base est de 0 m. 035, tandis que les parois et la calotte ont une épaisseur de 0 m. 012. La hauteur extérieure de ce cylindre est de 3 m. 20. On demande de calculer la capacité de ce réservoir en litres ainsi que son poids lorsqu'il est vide, la densité de la fonte d'acier étant de 7,48.

3. Un particulier âgé de 26 ans contracte une assurance mixte de 10 000 fr., à 25 ans, pour laquelle il paie à la Compagnie au commencement de chaque année une prime de 375 fr. En admettant que le taux de capitalisation des intérêts soit de 3,75 0/0, on demande : 1^o la perte de la Compagnie si elle doit verser aux héritiers le capital assuré de 10 000 fr. au bout de quinze années ; 2^o la perte de l'assuré s'il touche lui-même le capital à l'échéance du contrat, comparativement à une autre personne qui aurait placé chaque année 375 fr. aux mêmes conditions pendant vingt-cinq ans.

Aspirantes. — 1^o Un champ rectangulaire de 280 m. de long sur 80 m. 50 de large a donné trois coupes de foin ayant entre elles les relations de poids suivantes : la troisième coupe vaut les $\frac{7}{10}$ de la deuxième, et celle-ci les $\frac{3}{4}$ de la première, de plus la différence entre la première et la troisième coupe est de

2850 kg. Sachant que le foin vaut 7,50 fr. le quintal métrique, que les frais de culture s'élèvent à 125 fr. par ha et que le prix de location du terrain équivaut aux $\frac{2}{3}$ du revenu net, on demande : a) le rendement en foin par ha.; b) le revenu net du champ.

2. On escompte à $4 \frac{1}{2} \%$ (année commerciale) les trois effets suivants : a) 15 650 payables dans cinq mois vingt jours; b) 2125 payables dans quatre mois douze jours; c) 895 fr. payables dans trois mois huit jours. Le montant de cette opération est employé à l'achat de rente japonaise $4 \frac{1}{2} \%$ au cours de 95 fr. De quel revenu jouira-t-on après cet achat? Le courtage d'achat en Bourse est de $\frac{1}{8} \%$.

3. Un commerçant achète en Angleterre 125 yards d'étoffe à 2 sh. 6 d. le yard et paie pour transport et droits d'entrée en Suisse 148 fr. 50. Quel est le prix de revient du mètre, le yard valant 0 m. 914 et la livre sterling étant comptée à 25 fr. 20. (Lst. = 20 sh. — 1 sh. = 12 d.)?

COMPTABILITÉ

I. Etablir le Journal en partie double pour les opérations ci-après :

Mars 2. Je vend au comptant, avec 2% d'escompte, à L. Sandoz, en Ville, des marchandises pour 3400 fr. — Mars 3, mon débiteur, Ch. Berthoud, en couverture de ce qu'il me doit, souscrit à mon ordre un billet de change de 750 fr. au 31 mars. — Mars 4, je reçois de Sarasin & Cie, de Bâle, des marchandises pour 6750 fr., valeur trois mois ou comptant, 2% d'escompte. Je remets à mon banquier Borel un effet sur Zurich de 5000 fr. Borel déduit pour escompte et frais 24 fr. Il me crédite en compte-courant, valeur 4 mars, pour 2976 fr. — Mars 5, je préleve dans ma caisse les sommes suivantes : pour dépenses personnelles 270 fr., pour payer note du gaz 30 fr., pour achat d'une presse à copier 25 fr. — Mars 6, désirant profiter de l'escompte mentionné dans la facture Sarasin & Cie, je règle ces derniers comme suit : je leur remets un chèque de 3000 fr. qui m'est fourni par le banquier Morel ; celui-ci m'en débite pour 3003 fr.

Sarasin et Cie prennent ce chèque pour	Fr. 3000
Je déduits sur la facture un escompte de	» 135
J'envoie à Sarasin & Cie par mandat postal	» 415
Pour le solde, Sarasin & Cie tirent sur moi une traite au 3 avril	» 3500
Total	<u>Fr. 6750</u>

(Passer par Pertes et Profits la différence sur le chèque.)

II. Au 31 mars, la balance des soldes de mon Grand-Livre est la suivante :

Soldes débiteurs :

Caisse	Fr. 4,420 30
Marchandises	» 15,750 —
Traites et remises (effets à recevoir)	» 6,875 —
Pertes et profits	» 240 —
Mobilier	» 2,150 —
Ménage	» 475 —
Frais généraux	» 630 —
Débiteurs divers	» 1,425 —
	<u>Fr. 31,965 30</u>

Soldes créanciers :

Capital	Fr. 20,000 —
Promesses et acceptations (effets à payer)	» 5.245 —
Créanciers divers	» 6.720 30
	<hr/>
	Fr. 31.965 30

Boucler les écritures et établir le Bilan de clôture d'après les données suivantes : 1^o l'inventaire des marchandises en magasin accuse une valeur de 18 000 fr. ; 2^o le mobilier, après dépréciation, est estimé à 2000 fr. ; 3^o la valeur des effets en portefeuille est de 6890 fr.

III. Le compte-courant de Louis Quinche chez Paul Robert, banquier en Ville, présentait le 31 décembre dernier en faveur de L. Quinche un solde de 1794 fr. 20. Le 15 janvier, L. Quinche a prélevé en espèces 834 fr. 50 ; le 10 février, il remet au banquier un effet de 2135 fr. 45 sur Genève au 10 avril, que Robert prend valeur à l'échéance ; le 5 mars, Robert paie pour le compte de Quinche 575 fr. 60.

Etablir par la méthode directe ou indirecte le compte-courant que Paul Robert adresse à son client L. Quinche ; ce compte-courant est arrêté au 31 mars, à intérêts réciproques 3 $\frac{1}{2}$ %, commission $\frac{1}{8}$ % sur le doit, année commerciale.

Les épreuves écrites ont fait éliminer trois aspirants et deux aspirantes, soit qu'ils aient eu une note au-dessous de 3, soit que leur moyenne en composition française, orthographe, mathématiques, écriture et dessin, fût inférieure à 4.

Après les examens oraux, le brevet a été accordé à treize jeunes gens et à trente-deux demoiselles.

H. B.

GÉOGRAPHIE

Notre voyage dans la Haute-Italie.

(*Extraits de grands écrivains.*)

Milan.

La capitale de la Lombardie, Milan, est à tous les points de vue l'une des têtes de l'Italie ; par sa population, y compris ses faubourgs, elle n'est inférieure qu'à Naples ; par son commerce, elle ne le cède qu'à Gênes ; par son industrie, elle égale ces deux villes ; par son mouvement scientifique et littéraire, elle est probablement la première des cités entre les Alpes et la mer de Sicile. Dès les origines de l'histoire, Milan, débouché naturel des deux lacs Majeur et de Como, nous apparaît comme une ville celtique importante, et depuis, les avantages de sa position lui ont assuré tantôt l'un des rangs les plus élevés, tantôt la prépondérance parmi toutes les autres cités de l'Italie du Nord. Au moyen âge, on lui donnait le nom de « seconde Rome » à cause de sa puissance ; elle avait déjà 200 000 habitants à la fin du treizième siècle, tandis que Londres n'en avait encore que la sixième partie. Les eaux manquaient à Milan, car elle ne possédait que le faible ruisseau d'Olona ; elle s'est donné de véritables fleuves dans le Naviglio Grande et la Martesana, qui lui apportent près de deux fois plus d'eau que la Seine n'en roule à Paris dans la saison d'étiage. Elle s'était construit aussi

des monuments magnifiques, mais la plupart d'entre eux ont péri pendant les guerres si nombreuses qui ont dévasté le Milanais ; presque dans son entier la ville a pris l'aspect d'une des cités modernes de l'Europe occidentale. Son édifice le plus fameux, le « Dôme », n'est, au point de vue de l'art, qu'un énorme travail de ciselure, un bijou hors de toute proportion ; mais par la beauté des matériaux employés, par le fini des détails, par la foule prodigieuse des statues, que l'on dit être au nombre de sept mille, cette cathédrale est bien une des merveilles de l'architecture. Elle possède non loin du lac Majeur, près des bouches de la Toce, deux grandes carrières, l'une de marbre blanc, l'autre de granit, qui depuis la fin du quatorzième siècle servent uniquement à la construction et à l'entretien de l'immense édifice. Fière de son passé, confiante dans ses destinées, la capitale de la Lombardie tient à honneur de ne jamais obéir servilement aux impulsions du dehors ; elle a ses opinions, ses mœurs, ses modes particulières, et tout ce qu'elle accepte de l'étranger reste imprimé d'un sceau d'originalité locale.

(E. RECLUS, *Nouvelle géographie universelle*.)

La statue de saint Charles Borromée.

A l'extrémité méridionale du lac Majeur non loin de la petite ville d'Arona, se dresse la statue colossale de saint Charles Borromée, faite de bronze et de cuivre battu. Ce colosse de vingt-trois mètres, élevé sur un piédestal de douze mètres, œuvre des sculpteurs Cerano et Falconi, fut érigé en 1624 et coûta un million de livres milanaises. (D'après L. Lanier : *l'Europe*.) Tout a été dit sur ses prodigieuses dimensions : on se promène le long du pouce ; on peut faire un whist dans la tête ou une sieste dans la courbe du nez. Il me prit jadis fantaisie d'exécuter mon tour de saint. Déjà je m'étais hissé sur le piédestal de granit et je m'apprêtai à attaquer le bronze, lorsque de l'un des plis de la robe, je vis sortir un curieux, retour d'excursion. Tel qu'un Lilliputien tombant de la poche de Gulliver, il glissait à ma rencontre. Sa face de homard bouilli, ses yeux saillants hors de l'orbite, sa voix éteinte m'en apprirent plus que je n'en voulais savoir. On cuit sur cette rosette surchauffée par le soleil, on se braise à petit feu. C'est le supplice du taureau de Phalaris. Je renonçai bien vite à sonder les mystères de l'airain. Cette masse ne produit d'ailleurs son effet qu'à distance. Plus on s'éloigne, plus elle semble grandir.

(*A travers l'Engadine*, de ST LIÉGEARD.)

Nota. — Charles Borromée, issu d'une illustre famille de Lombardie, naquit à Arona en 1538. Appelé à Rome par le pape Pie IV, son oncle, il devint cardinal à vingt-trois ans. Il fut l'âme du concile de Trente et réussit à amener une véritable réforme catholique. Nommé archevêque de Milan, il s'y distingua en soignant les malades lors de la terrible épidémie de peste de 1576. L'illustre prélat refusa de quitter la ville, voulant, disait-il, donner sa vie pour ses brebis. Il se chargea de soigner les pestiférés, d'ensevelir les morts, et même de creuser les fosses. Il donna son lit à un agonisant ramassé dans la rue. Charles Borromée fut mis au nombre des saints.

Le lac Majeur et les îles Borromées.

La partie septentrionale du lac Majeur appartient, comme le lac de Lugano, au canton même du Tessin. Malgré les hautes montagnes qui enserrent la moitié de son bassin, c'est sur ses bords que se trouvent les sites les plus favorisés de

la haute Italie, au point de vue de l'égalité du climat. Telle est, par exemple, la baie de Palanza, qu'échancre, aux deux tiers à peu près de son étendue, la rive occidentale ; telles sont aussi les fameuses îles Borromées, situées un peu au-dessous, à la hauteur de Stresa et de Baveno, en face du superbe monte Mottron, du sommet duquel on domine toute la plaine du Pô et la chaîne elliptique des Alpes jusqu'aux glaciers du Tyrol. Les îles Borromées sont au nombre de quatre ; deux d'entre elles, l'*Isola Superiore* ou de *Pescatori*, et l'*Isola San Giovanni* ou *Isolino*, n'offrent pas beaucoup d'intérêt. Ce ne sont que de pauvres îlots, habités par des pêcheurs, avec une méchante rue bordée d'humbles maisonnettes. Quelques barques attachées à de noirs piquets, des rangées de filets qui s'engouffrent au souffle de la *tramontane*, des enfants nus qui jouent sur le sable de la rive, voilà l'idylle dans toute sa simplicité.

Tout autres sont l'*Isola Bella* (île Belle) et l'*Isola Madre* (île Mère). La première a, il est vrai, un arrangement un peu théâtral et des effets de beauté par trop mythologiques ; mais elle n'en présente pas moins un grand coup d'œil avec ses dix terrasses voûtées qui s'étagent au-dessus de la nappe d'azur à une hauteur de trente-deux mètres. Cette architecture de terre et de végétation est l'œuvre du comte Vitaliano Borromée. C'est lui qui, au dix-septième siècle, a créé sur ce rocher primitivement stérile ces allées nombreuses, ces espaliers, ces fontaines, ces grottes de rocaille et de mosaïque ; c'est lui qui a fait apporter en barque du continent l'humus d'où s'élancent aujourd'hui ces bosquets d'orangers, de citronniers, de magnolias, ces buissons de plantes exotiques et parfumées, qu'emplit le chant des oiseaux, ces tapis de verdure immaculée où le paon étale orgueilleusement les splendeurs de sa robe versicolore. Au sommet se trouve un palais, la Rotonde d'Hercule, qui renferme une galerie de tableaux où sont des toiles du Titien, de Lebrun, et du Hollandais Pierre Molyn.

A l'*Isola Bella* je préfère, pour ma part, l'*Isola Madre*. Celle-ci est la plus grande du groupe, et a l'air, par sa situation, d'une mère au milieu de ses enfants, d'où son nom. Elle a moins que l'autre l'aspect d'un jardin d'Armide. Tout y est solitaire et silencieux ; le palais inhabité ressemble de loin à celui de la Belle au Bois dormant ; le gardien qui prend soin de l'enclos règne seul dans ce quadruple parc aux assises superposées. La végétation de toutes les zones se développe sans obstacle ; ici le pin du nord et le chêne vert ; là le palmier, le cèdre, le grenadier ; ailleurs la canne à sucre, l'arbuste à thé et le figuier d'Inde.

(JULES GOURDAULT, *l'Italie.*)

(Communiqués par JULIEN MAGNIN.)

RÉCITATION

Rondo de Mai.

(*Air populaire. Mél. : Du blé, le joyeux printemps.*)

L'air est frais, le ciel serein,
Dehors tout enchanter;
C'est de mai un beau matin,
Oiseaux, fleurs, tout chante:
Pour fêter le joli mai bis
Faisons une ronde, »
Car la ronde, c'est très gai »
Oui, pour tout le monde! »

Dans le verger, le pinson
Dit sa chansonnette,
Et le gentil papillon
Tout bas la répète :
Pour fêter, etc.

Puis le ruisseau, à son tour,
Par son onde pure
Charme dans son long contour
Dont la voix murmure :
Pour fêter, etc.

Tout s'éveille, tout sourit
Partout sur la terre,
Et l'enfant joyeux bénit
Son céleste Père :
Pour fêter, etc.

E. N.

Salut, printemps !

Duo ou chœur à deux voix.

Tempo di marcia.

Paroles et musique de H. GUIGNARD.



Sa - lut, printemps! Sa - lut, printemps! Sa - lut, printemps! Prin-



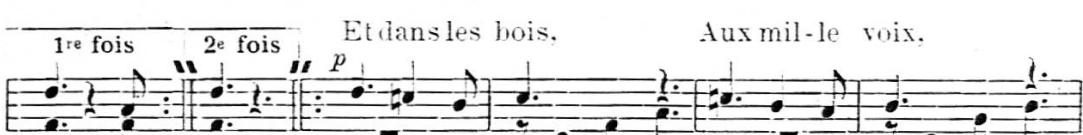
temps, printemps, joy - eux printemps, Aux en - i-vran-tes gri - se - ri - es; D'é-



tin - ce - lan-tes pier - re - es Ont rem - pla - cé les froids au - tans. El-



les s'é-mail-lent, nos prai - ri - es, De fleurs au cor - sage è - cla-



tant. Prin- tant.

Dans les bois,

Mil - le voix,

Et dans les bois,

Aux mil - le voix,

Chan-tez, oi-seaux,

On en-tend un joyeux mur-mu - re.

Oi-seaux,

Cou - lez, ruisseaux :

Ruisseaux : C'est la fè - te de la na - tu - re.

re. C'est la fè - te de la na - tu - re. O mon - ta - gnes,

rei - nes su - per-bes, Pim-pan - tes en vos frais a - tours! Dé - já

fo - là - trént des a-mours Dans l'a - ro - me frais de vos her - bes,

Dans l'a - ro - me frais de vos her - bes.

D. C.

Partition, fr. 0,50 ; par 15 exemplaires, fr. 0,10.

Copie interdite.

Chez l'auteur, à Vaulion.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTES : Renens (Gare) : fr. 1000 plus fr. 300 d'indemnité pour logement et jardin ; l'école est chauffée par la commune ; 8 juin.

BEX. — L'examen pour la nomination d'un régent pour la classe du hameau de **La Posse** aura lieu samedi 2 juin, à 1 heure de l'après-midi, au collège de Bex.

OLLON. — L'examen pour la nomination d'un régent pour la classe supérieure aura lieu **mercredi 6 juin**, à 9 heures du matin.

NOMINATION

Dans sa séance du 25 mai, le Conseil d'Etat a nommé, à titre provisoire et pour une année, M. Ernest Ansermet, licencié ès-sciences mathématiques de l'Université de Lausanne, en qualité de maître d'arithmétique et de comptabilité au collège cantonal.

Les commissions scolaires et le personnel enseignant primaire sont informés qu'un congé est accordé, pour le **jeudi 7 juin**, à MM. les instituteurs et Mmes les institutrices, pour assister aux conférences officielles de district.

Collège Cantonal

Les examens du Collège cantonal commenceront :

Jeudi 28 juin, à 7 heures, pour les élèves de 1^{re} classe ;

Samedi 7 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes ;

Lundi 9 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VI^e) ; âge requis : 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Demander le programme des examens d'admission dans la VI^e classe au Directeur.

Le Directeur recevra les inscriptions du **lundi 25 juin au samedi 30 juin**. Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures.

Les élèves étrangers au Collège cantonal qui désirent entrer au Gymnase classique peuvent subir, avec les élèves réguliers, les examens de sortie de 1^{re} (**jeudi 28 juin**) ; une finance de 20 fr. sera exigée.

Ouverture de l'année scolaire 1906-1007 **lundi 3 septembre**, à 2 heures de l'après-midi.

Tausch.

Der Unterzeichnete wünscht seinen Sohn, Student, während den Herbstferien gegen einen solchen der französischen Schweiz zu tauschen, damit sich die jungen Leute in den Sprachen vervollkommen könnten.

Auskunft erteilt Herr Vogt, Rue de la Côte N° 83, Neuchâtel, dessen Sohn bereits zwei Ferien bei dem Unterzeichneten zugebracht hat.

CH. FUEG, Lehrer in Aedermannsdorf (K. Solothurn).

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Maison

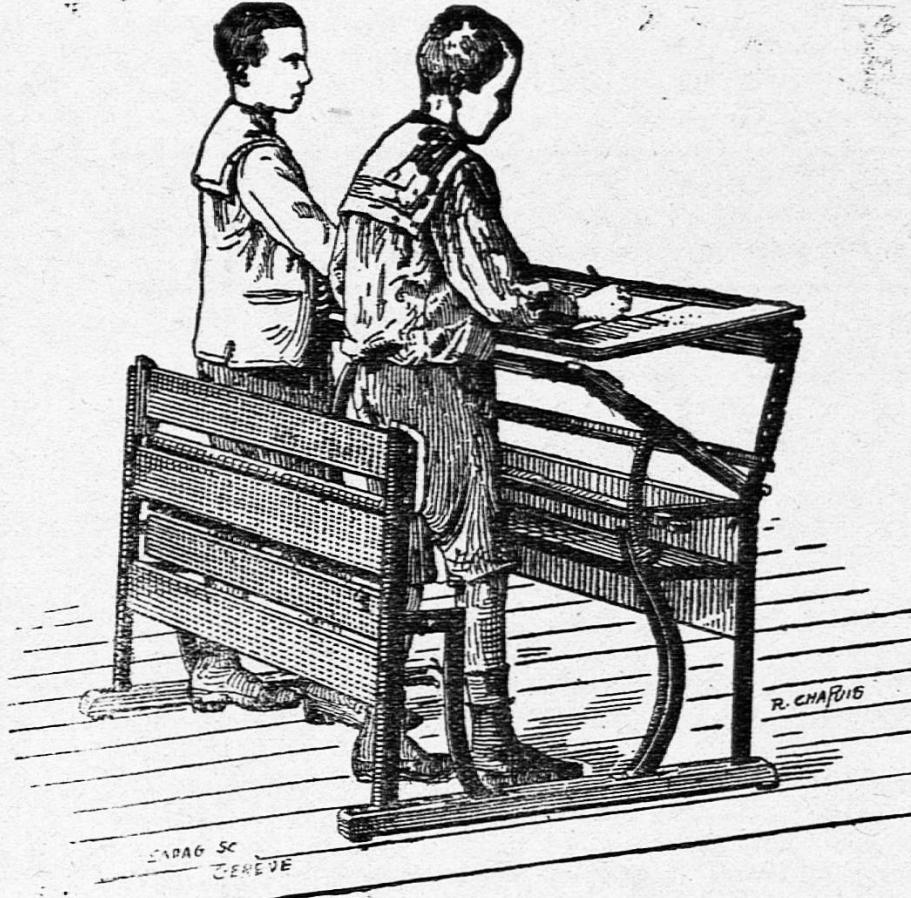
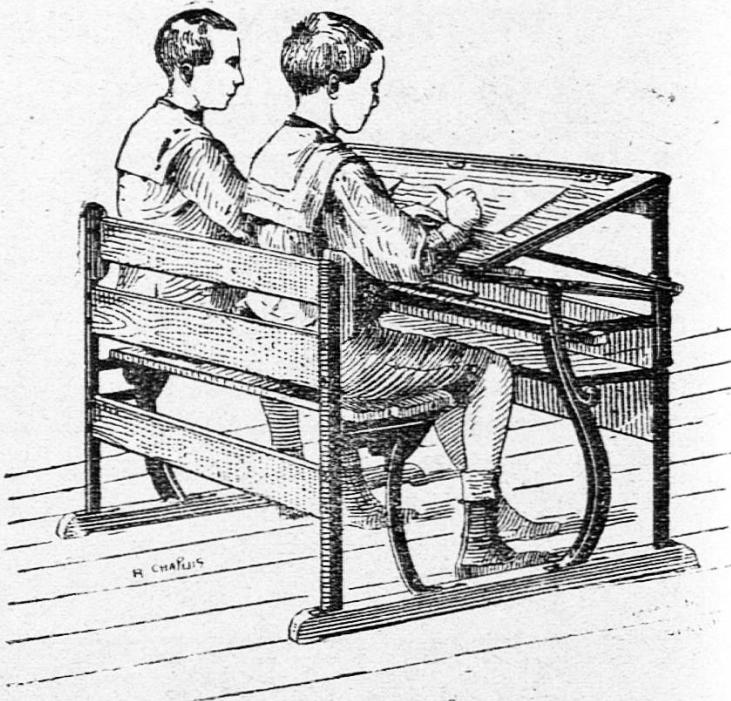
A. MAUCHAIN GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.



PUPITRE AVEC BANC Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.

Prix : fr. 35.—

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ

par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles, évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vellerbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc...

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

LES MACHINES A COUDRE



qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR { Le plus grand **progrès** réalisé ;
Les **perfectionnements** les plus récents ;
Marche la plus douce ;
Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde en-tier**, etc.

Ce succès immense et sans précédent prouve sans contestation possible la supériorité des machines à coudre
SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Martigny, maison de la Poste.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Rober^t, 37.

Montreux, Avenue des Alpes.

Delémont, avenue de la Gare.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Nyon, rue Neuve, 2.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Pour la Bibliothèque de l'Education Musicale populaire

Vient de paraître :

L'ART DU CHEF D'ORPHÉON

PAR

Amedée REUCHSEL

Préface de M. Henri MARÉCHAL

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos. — CHAPITRE PREMIER. Aptitudes et connaissances du chef d'orphéon. — CHAPITRE II. Les études préliminaires. Solfège et justesse. — CHAPITRE III. Le chant. — CHAPITRE IV. Le mouvement. Les cotes métronomiques. — CHAPITRE V. Le rythme. — CHAPITRE VI. Les nuances. — CHAPITRE VII. La diction. — CHAPITRE VIII. La mise au point finale. La gesticulation et la mimique. Conseils généraux et remarques. — CHAPITRE IX. Le répertoire. La littérature orphéonique. — CHAPITRE X. L'Orphéon français. Son passé. Son avenir. — APPENDICE. L'Orphéon étranger. Les plus anciennes chorales de France.

Prix, broché : 3 Fr. net.

Très grand succès. L'HARMONIUM MODERNE

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'Auteurs classiques et modernes ; versets, préludes, Noëls, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc., etc., publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au Conservatoire de Paris.

Edition soignée, net 2 Fr. 50

La Gerbe

Recueil de chants pour Chœur mixte

RELIGION — PATRIE — NATURE

composés ou adaptés par **K. GRUNHOLZER.**

Cet ouvrage, si impatiemment attendu, sort enfin de presse. Des 112 numéros qui le composent, aucun ne dépasse la difficulté moyenne, la seule permise aux Sociétés qui, presque toujours, ne disposent que d'un temps très restreint.

Comme son nom l'indique, ce recueil contient des chœurs pour toutes circonstances ; la musique, bien inspirée, deviendra la favorite de tous nos chœurs mixtes.

Édité en format de poche (13 × 19), on le trouvera très pratique pour courses, réunions, etc., etc. Son prix modique le rend accessible à toutes les bourses.

Prix net, Fr. 3.— relié tolle. Envoi en examen. Rabais par quantité.

Les derniers succès pour Chœurs d'hommes.

SANDRÉ, G. Les Forgerons	1.—	REUCHSEL, A. La mort de l'aigle	1.—
CHADOURNE, A. Orphéonistes	1.50	LANGER, F. Au bord du lac	.75
GRANDJEAN, S. Elan	.50	GRANDJEAN, S. Mon pays	.50
KLING, H. Impressions d'automne	1.50	KLING, H. Rhône et Arve	1.50

→ Envois à l'examen ←

FETISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

à LAUSANNE et VEVEY

Succursale à PARIS, 14, rue Taitbout, 9^e

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLII^e ANNEE — N° 23.

LAUSANNE — 9 juin 1906.

L'EDUCATEUR

(· EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : C. Hintenlang, instituteur, Noirague.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. Baatard, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.
Grosgeurin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céliney.

Jura Bernois.

MM. Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienné.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Moeckli, Th., inst., Neuveville.
Santebin, instituteur, Saïcourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel.

MM. Rosselet, Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Busillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Vaud.

MM. Pache, A., inst., Moudon.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Dériaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Fililletaz, C., inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne.
Visinand, E., inst., La Rippe.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

Tessin.

M. Nizzola, prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. Fritschl, Fr., Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Dr Vincent, Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.
Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.
Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.

MM. Charvoz, A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Perret, G., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

**M. BOREL & CIE - NEUCHATEL
SUISSE**



DESSIN · GRAVURE
 • CARTES GÉOGRAPHIQUES •
 CARTES HISTORIQUES · STATISTIQUES ET MURALES
 PLANS DE VILLES · PANORAMAS · DIAGRAMMES ·
 POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE
 TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
 POUR COURS ET CONFÉRENCES
 • CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL
 Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
 du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Vient de paraître :

LE RÉFORMATEUR

Comédie en trois actes par **ÉDOUARD ROD.** In-16.

2 fr. 50

FLORENCE MONNEROY

Récits de la vie du cœur par **ANDRÉ GLADÈS.** Précédés d'une préface par **Ed. Rod.** Avec un portrait d'après un dessin de **C. Schwab.** In-16. 3 fr. 50

LE SAINT

Roman par **A. FOGAZZARO.** Traduit de l'italien par **G. Hérelle.** In-16. 3 fr. 50

Catalogues divers en distribution.

Collège Cantonal

Les examens du Collège cantonal commenceront :

Jeudi 28 juin, à 7 heures, pour les élèves de 1^{re} classe ;

Samedi 7 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes ;

Lundi 9 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VI^e) ; âge requis : 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Demander le programme des examens d'admission dans la VI^e classe au Directeur.

Le Directeur recevra les inscriptions du **lundi 25 juin au samedi 30 juin.** Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures. H32730L

Les élèves étrangers au Collège cantonal qui désirent entrer au Gymnase classique peuvent subir, avec les élèves réguliers, les examens de sortie de 1^{re} (**jeudi 28 juin**) ; une finance de 20 fr. sera exigée.

Ouverture de l'année scolaire 1906-1007 **lundi 3 septembre**, à 2 heures de l'après-midi.

Tausch.

Der Unterzeichnete wünscht seinen Sohn, Student, während den Herbstferien gegen einen solchen der französischen Schweiz zu tauschen, damit sich die jungen Leute in den Sprachen vervollkommen könnten.

Auskunft erteilt Herr Vogt, Rue de la Côte N° 83, Neuchâtel, dessen Sohn bereits zwei Ferien bei dem Unterzeichneten zugebracht hat.

CH. FUEG, Lehrer in Aedermannsdorf (K. Solothurn).

Stations climatériques **MACOLIN et EVILARD**

(900 m.) (700 m.)

Station de chemin de fer de Bienne (C. F. F.) — Gorges de la Suze — Place de fête pour sociétés et écoles.

Funiculaire Bienne-Macolin. — Prix pour écoles. Montée, 20 cent. — Descente 10 cent. — Retour 25 cent. BL.174Y

Funiculaire Bienne-Evilard. — Prix pour écoles : Montée, 10 cent. — Descente, 10 cent.

Courses scolaires

Les écoles et pensionnats qui se rendent à Lausanne trouveront à la Société vaudoise de Consommation, rue St-Laurent 22, (derrière le Musée Arlaud) des locaux spacieux où sont servis des aliments sains à prix modérés. Diners avec soupe, pain, viande et légume, depuis 50 c., soupe ou bouillon 10 c.

Pour faciliter le service on est prié de s'annoncer un jour à l'avance. S'adresser au gérant.

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

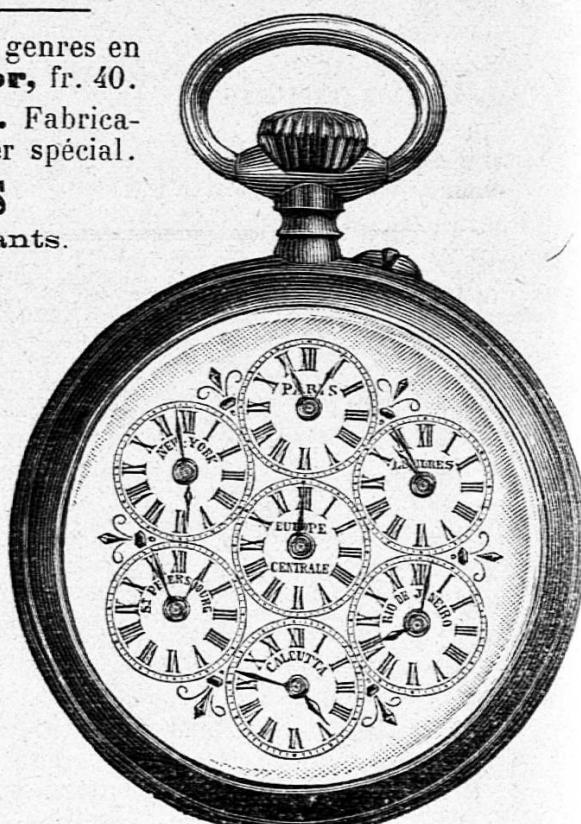
Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

 Remise 
10 % au corps enseignant.



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

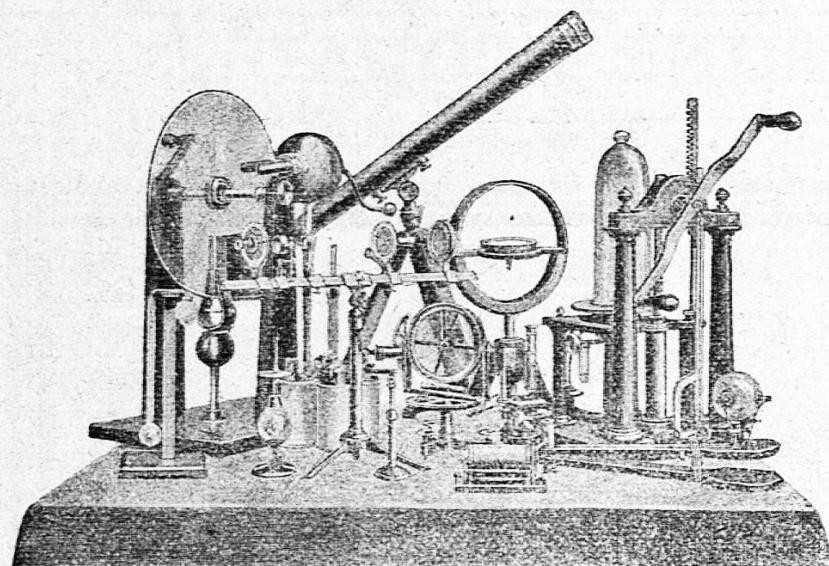
Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTE : Cremin : fr. 1000, plus logement, fr. 20 d'indemnité de plan-tage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 19 juin.

NOMINATIONS

RÉGENTS : MM. Corthésy, Ernest à Yverdon ; Notz, Adolphe, à Chenaux sur Cully ; Besson, Ernest, à Mauborget ; Rochat, Numa, à Lausanne ; Blanc, Henri-Jules, à Lausanne ; Baudet, Auguste, à Lausanne ; Berthoud, Louis, à Lavey-Morcles.

RÉGENTES : Mlles Sigrist, Ida, à Yverdon ; Haury, Jane, aux Monts-de-Pully.



Trüb, Fierz & Co

Hombrechtikon-Zürich

livrent
comme spécialités des
**Appareils
de physique et
de chimie**
comme aussi des
**installations
complètes
d'écoles.**

Catalogues gratis
et franco à disposition.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

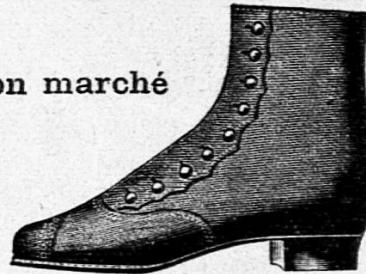
Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Q U I

veut acheter de la chaussure solide et à bon marché
et ne choisit pas comme fournisseur

H. BRUHLMANN-HUGGENBERGER
à Winterthour

EST SON PROPRE ENNEMI !



Cette maison, connue depuis de longues années dans toute la Suisse et à l'étranger, ne vendant que de la marchandise de **meilleure qualité** et à **prix bon marché, étonnant**, offre :

Pantoufles pour dames, canevas, avec $\frac{1}{2}$ talon	Nº 36-42	fr.	1 90
Souliers de travail, pour dames, solides, cloués	" "	"	6 —
Souliers de dimanche, pour dames, élégants, garnis	" "	"	7 —
Souliers de travail, pour hommes, solides, cloués	" 40-48	"	7 50
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées, solides	" "	"	8 50
Souliers de dimanche, pour messieurs, élégants, garnis	" "	"	9 —
Souliers pour garçons et fillettes	" 26-29	"	3 80

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.

Envoi contre remboursement. ** Echange franco.

450 articles divers. — Le catalogue illustré sera envoyé à tout le monde qui en fera la demande.

(Zà 3079 g)

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

La Genevoise COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.**

Conditions libérales. — Police gratuites.

RENTES VIAGÈRES aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. J. Redard et A. Grossi, agents généraux pour le canton de Vaud, 4, rue Centrale, Lausanne. — P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey; Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey. — Ulysse Rapin, agent général, à Payerne.

MM. Maire & Cie, agents généraux pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois, au Locle.

MM. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande et Jules Dottrens, inspecteur pour le canton de Genève, 10 rue de Hollande, à Genève.

n20032x

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève